

## Module 110

## La pratique de l'assurance-vie : Aspects juridiques et fiscaux

Comment maîtriser la dimension technique, juridique et fiscale du contrat d'assurance vie lors des phases de souscription, de dénouement et de rachat ?

Comment optimiser les modes de souscription et la rédaction des clauses bénéficiaires ?

Comment analyser la jurisprudence civile et fiscale dans le cadre du devoir de conseil ?

Durée :

**14 heures**

Formateur :

**Brigitte AUDUREAU**



Objectif :

**Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

Public concerné :

**Notaires,  
Experts Comptable, CGPI,  
CGP Banque et Assurance,  
Collaborateurs des CGP.**

Niveau de connaissance requis :

**Aucun**

Plan détaillé :

**I Le cadre juridique du contrat d'assurance-vie**

**II Les parties au contrat**

**A Le souscripteur**

- Qualité ;
- Capacité (souscription par des incapables majeurs et mineurs) ;
- Droits (rachat, avance, mise en garantie, désignation bénéficiaire) ;

**B L'assuré**

- Nécessité du consentement dans les assurances en cas de décès ;
- Cas des mineurs de moins de 12 ans et les incapables majeurs ;
- Cas des mineurs de plus de 12 ans et des autres incapables majeurs ;

**C Le bénéficiaire**

**1 Généralités**

- Qualité ;
- Désignation : la stipulation pour autrui ;
- Le cadre juridique du code des assurances ;
- La forme de la désignation ;
- L'acceptation ;
- La renonciation ;
- La révocation ;
- La « clause type » ;
- Les enjeux et les pièges de la désignation bénéficiaire.

**2 Droits du bénéficiaire**

- **Le bénéficiaire face aux héritiers du souscripteur**
  - Notion de prime manifestement exagérée
  - Assurance vie et requalification en donation
- **Le bénéficiaire face aux créanciers du souscripteur**
  - Insaisissabilité du capital décès
  - Insaisissabilité de la valeur de rachat
- **Le bénéficiaire face à la communauté conjugale**
  - Arrêt Praslika, RM Prorjol et Bacquet)

### **3 Les souscriptions complexes**

- Par des incapables ( loi du 17/12/2007)
- La co-adhésion
- La clause bénéficiaire démembrée

## **III Le cadre fiscal du contrat d'assurance-vie**

### **A La fiscalité en cas de vie**

- Fiscalité des primes (contrats de rente survie et d'épargne handicap)
- Fiscalité des produits
- Fiscalité des rentes viagères à titre onéreux
- ISF

### **B La fiscalité en cas de décès**

- Art 757 B CGI
- Art 990 I CGI

## **IV Un cadre proche de l'assurance-vie : le contrat de capitalisation**

- Cadre juridique
- Cadre fiscal